

MARCHÉS PUBLICS  
ANNONCES ADMINISTRATIVES  
ET JUDICIAIRES

Commune des Eaux Bonnes

## AVIS DE MARCHÉ

## Section 1 : identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : commune des Eaux Bonnes - 64440  
SIRET : 21640204000010

Groupement de commandes : non

## Section 2 : communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr/>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non

Nom du contact : Guillaume BOY - Directeur Général des Services

Mail : [dgs-mairieeauxbonnes@orange.fr](mailto:dgs-mairieeauxbonnes@orange.fr)

Tél : 05 59 05 32 69

## Section 3 : procédure

Type de procédure : procédure adaptée restreinte

Conditions de participation : DC1, DC2 ou DUME :

- capacité économique et financière : CA 3 derniers exercices

- capacités techniques et professionnelles : moyens humains, moyens matériels

Technique d'achat : sans objet

Date et heure limites de réception des plis : lundi 25 mars 2024 à 16 heures

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite

Réduction du nombre de candidats : oui - Nombre : 3

Critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : qualité et l'adéquation des références présentées au regard du projet 40 % + pertinence des compétences proposées

par rapport au contexte 40 % + qualité de l'engagement pour le projet 20 %

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui

(négociation possible)

L'acheteur exige la présentation de variantes : non

## Section 4 : identification du marché

Intitulé du marché : EAUX-BONNES 2030 : étude de revitalisation de la commune

Type de marché : service

Lieu principal d'exécution du marché : Eaux-Bonnes

La consultation comporte des tranches : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non

## Section 5 : lots

Marché alloti : non

## Section 6 : informations complémentaires

Visite obligatoire : non

Autres informations complémentaires : les variantes à l'initiative du candidat sont interdites.



PREFECTURE DES PYRENEES ATLANTIQUES

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE D'OLORON-SAINTE-MARIE

## Installations classées pour la protection de l'environnement

Le public est informé qu'en application de l'arrêté préfectoral n° 2024/BAE/002 du 08 février 2024, il sera procédé à une enquête publique, du **lundi 18 mars 2024 à 09h00 au jeudi 18 avril 2024 à 17h30 inclus**, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société LABORDE, en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter une carrière de calcaire, section F parcelles 530, 531, 532 et 533, sur la commune d'Oloron-Sainte-Marie (64400).

Ce dossier comporte une étude d'impact. Les responsables du projet sont Messieurs Guy et François LABORDE, présidents de la société LABORDE.

L'activité projetée est soumise à autorisation par référence à la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement suivante :

- 2510-1: exploitation de carrière. (Production maximale commercialisée : 250 000 t/an).

Le siège d'enquête est la commune d'Oloron-Sainte-Marie (64400).

M. Michel DABADIE, directeur départemental de l'ANPE en retraite, a été désigné par la présidente du tribunal administratif de Pau en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public lors de ses permanences à la mairie d'Oloron-Sainte-Marie aux jours et heures suivants :

- le **lundi 18 mars 2024 de 09h à 12 heures**

- le **mercredi 27 mars 2024 de 09h à 12 heures**

- le **mardi 09 avril 2024 de 14h30 à 17h30**

- le **jeudi 18 avril 2024 de 14h30 à 17h30**

La demande, le dossier d'enquête, l'étude d'impact, et l'étude de danger seront consultables :

Sur support papier :

- en mairie d'Oloron-Sainte-Marie, aux jours et heures d'ouverture au

public: du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Sur support informatique :

- sur le site internet des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques :

[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr) - page accueil - enquêtes publiques - en cours.

Le public pourra formuler ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête soit :

- sur le registre d'enquête disponible à la mairie d'Oloron-Sainte-Marie ;

- par courrier électronique, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse :

[pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr) ;

- par courrier postal, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie d'Oloron-Sainte-Marie : 2 place Clémenceau 64400 Oloron-Sainte-Marie

Toute observation et proposition, courrier postal ou courrier électronique, réceptionnée après le 18 avril 2024 à 17h30 ne pourra pas être prise en considération par le commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie d'Oloron-Sainte-Marie, à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques ainsi que sur le site internet des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques ([www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr) - page d'accueil - rubriques enquêtes publiques - closes).

La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.



## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Déclaration d'intérêt général et d'autorisation de travaux pour le plan pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPG) du bassin versant de la Geule, de l'Henx et du Clamondé au titre des articles L211-7 et L214-1 et suivants du code de l'environnement sur les communes d'Argagnon, Arthez-de-Béarn, Baigts-de-Béarn, Balansun, Bougarber, Casteide-Cami, Castétis, Cescou, Denguin, Lacq, Mesplède, Mont-Arance-Gouze-Lendresse, Orthez, Saint-Boes, Sallespisse, Serres-Sainte-Marie et Ramous

Le public est informé qu'en application de l'arrêté du 15 février 2024 du Syndicat mixte du bassin du gave de Pau (SMBGP), une enquête publique, d'une durée de 30 jours consécutifs, est ouverte du lundi 18 mars 2024 à 9h00 au mardi 16 avril 2024 à 17h00, sur le territoire des communes. Elle porte sur le plan de gestion des cours d'eau (PPG) du bassin versant de la Geule, de l'Henx et du Clamondé au titre des articles L211-7 et L214-1 et suivants du code de l'environnement sur le territoire des communes précitées, sollicitée par le SMBGP dont le siège se trouve : Technopole Hélio Parc Pau-Pyrénées - 2 av. du Président Pierre Angot - 64059 PAU.

La demande relève des rubriques 3150, 3210, 3120 et 3350 définies aux articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement.

Pétitionnaire : Monsieur Michel CAPERAN, Président du SMBGP.

Siège de l'enquête : commune d'Orthez

Lieu du projet : communes d'Argagnon, Arthez-de-Béarn, Baigts-de-Béarn, Balansun, Bougarber, Casteide-Cami, Castétis, Cescou, Denguin, Lacq, Mesplède, Mont-Arance-Gouze-Lendresse, Orthez, Saint-Boes, Sallespisse, Serres-Sainte-Marie et Ramous

M. Pierre BUIS (retraité de police) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Pau par décision n° E24000005/64.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique, pendant la durée de l'enquête :

Sur support papier :

En mairie de Castétis - 21 route du Clamondé - 64300 CASTETIS - pendant les heures d'ouverture des bureaux (le lundi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 8h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 18h00).

En mairie de Mont-Arance-Gouze-Lendresse - 20 rue du Vieux Mont - 64300 MONT - pendant les heures d'ouverture des bureaux (du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 14h00 à 17h00).

En mairie d'Orthez - 1 place d'Armes - 64300 ORTHEZ - pendant les heures d'ouverture des bureaux (du lundi au jeudi de 8h00 à 17h15) Dans les autres mairies concernées sous la forme d'un résumé non technique pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Sur le site internet : <https://www.smbgp.com/actualites>

Le dossier est communicable à toute personne, sur sa demande et à ses frais, dès la publication de l'enquête, auprès du SMBGP.

Le public pourra présenter ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête :

consignées sur le registre d'enquête en mairies de Castétis, Mont-Arance-Gouze-Lendresse et Orthez aux horaires indiqués ci-dessus ; adressées par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse : [si.gavedepau@heliantis.net](mailto:si.gavedepau@heliantis.net) ;

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites sur le registre d'enquête publique sont consultables au siège de l'enquête. Celles adressées par courrier seront également consultables au siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Les observations du public sont communicables aux frais de toute personne qui en fait la demande pendant la durée de l'enquête.

Toute observation et proposition, courrier postal ou courriel, réceptionnée après le mardi 16 avril 2024 à 17h00 (date et heure de clôture de l'enquête), ne pourra être prise en considération par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public et assurera les permanences suivantes, en mairie de :

- Orthez le lundi 18 mars 2024 de 9h00 à 12h00

- Castétis le vendredi 29 mars 2024 de 14h00 à 17h00

- Mont-Arance-Gouze-Lendresse le mercredi 10 avril 2024 de 14h00 à 17h00

- Orthez le mardi 16 avril 2024 de 14h00 à 17h00

Toute personne peut prendre connaissance pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur : en mairie d'Orthez, au siège et sur le site internet du SMBGP.

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques est l'autorité compétente pour déclarer cette opération d'intérêt général.

Le Syndicat mixte du bassin du gave de Pau



Communauté de communes de Lacq-Orthez

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de 2<sup>ème</sup> révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de LACQ

Par arrêté du 19 février 2024, le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Lacq arrêté par le conseil communautaire le 25/09/2023.

Ce projet a été soumis à l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, qui a émis un avis en date du 22 décembre 2023.

L'enquête publique se déroulera du **18 mars 2024 à partir de 9h00 au 17 avril 2024 jusqu'à 17 heures**.

Le dossier d'enquête publique du projet de la deuxième révision allégée du Plan Local d'Urbanisme pourra être consulté :

- sous format papier, en mairie de LACQ, sise 27 Route Départementale 817 - 64170 LACQ, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h00.

- sous format numérique sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez ([www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr)) et de la mairie de LACQ ([www.commune-lacq.fr](http://www.commune-lacq.fr)), accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05.59.60.97.61), du secrétariat urbanisme de la communauté de communes de Lacq-Orthez (05.59.60.73.50).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :

- directement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique tenu en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

- les adresser par écrit au commissaire enquêteur, via l'adresse postale de la mairie : 27 Route Départementale 817 - LACQ 64170.

- les transmettre par voie électronique au commissaire enquêteur, via l'adresse électronique suivante : [commune.lacq@orange.fr](mailto:commune.lacq@orange.fr).

M. Jean-Paul ETIMBLE, cadre technique dans l'industrie agro-alimentaire et M. Michel CAPDEBARTHE sont respectivement désignés comme commissaire enquêteur titulaire et suppléant par la Présidente du Tribunal Administratif de Pau.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de LACQ :

- **Mardi 19 mars 2024 de 9h00 à 12 heures**

- **Vendredi 5 avril 2024 de 14h00 à 17 heures**

- **Vendredi 12 avril 2024 de 9h00 à 12 heures**.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à la mairie et sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez et de la mairie de LACQ. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à approbation du conseil communautaire de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

SERVICES -  
URGENCE

## GARES

Site internet TER  
Nouvelle-Aquitaine

[www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine)

Allo TER : 0800 872 872 (service par téléphone) N° vert appel gratuit

Appli SNCF (disponible sur les smartphones).

Pour une réservation des trains longues distances

(TGV/Intercités) :

site internet : [www.oui.sncf](http://www.oui.sncf)

Par téléphone au : 36 35 (7j/7 et de 7h à 22h service gratuit + prix d'un appel)

Depuis son smartphone : l'appli SNCF

## SERVICES

Taxi animalier Z'Animo taxi

→ 06.98.66.05.31.

Centre régional d'informations routières → 05.56.96.33.33.

Renseignements EDF-GDF

Accueil Clientèle Résidentiel → 0810 811 710.

Dépannage électricité → 0810.333.364.

Dépannage gaz → 0810 433 065.

## SANTÉ

Cancer du sein

Europa Donna, groupes de paroles entre femmes → tous les troisièmes jeudis de chaque mois de 18h30 à 20h30 dans les locaux de la Ligue contre le cancer, 4, allée Catherine-de-Bourbon à Pau, 05 59 81 03 74.

Ligue contre le cancer

33, avenue de la Résistance à Pau → Permanence du lundi au vendredi de 14h à 17h30. 05.59.81.03.74, Mail : [el64.pau@ligue-cancer.net](mailto:el64.pau@ligue-cancer.net)

4B, rue Jéliotte à Oloron → 05.59.81.03.74, Mail : [el64.pau@ligue-cancer.net](mailto:el64.pau@ligue-cancer.net)

A.F.T.C. 64

(Association des familles de traumatisés crâniens)

Aide et soutien aux victimes de traumatisme crânien ou d'accident vasculaire cérébral.

Permanences: tous les mardi et vendredi après-midi au centre hospitalier de Pau, bâtiment Haute-terive, service de M.P.R. (05.59.92.4736 poste 2693). coordinatrice 06.41.211.39

Don du sang

Etablissement Français du sang - Aquitaine - Limousin →

Site de Pau, 145 avenue de Buros

Lundi et vendredi de 8h à 16h; mardi et jeudi de 8h à 15h; mercredi de 8h à 13h30. Renseignements 05.59.92.49.04.

ANPAA 64 Béarn et Soule (ex CIAT)

Centre de soins ambulatoire pour toutes addictions (prise en charge des personnes et de leur entourage) → Accueil confidentiel et gratuit - 5-7 avenue du 143e RI - Centre d'affaires Les Mes-sagers - Pau. 05.59.82.90.13.